



## Déclaration liminaire de la FSU CTSD de lundi 5 septembre 2022

Madame l'IA-DASEN,

Mesdames et messieurs les membres du CTSD de l'Oise,

La FSU de l'Oise souhaite une bonne rentrée scolaire à l'ensemble des personnels de notre département.

Cette rentrée 2022, première épisode de la seconde saison du Président Macron, débute avec de premières offensives contre le service public d'Éducation. Selon lui, l'école ne serait plus toujours à la hauteur, l'école ne réduirait plus les inégalités, l'école ne fonctionnerait pas bien et n'attirerait plus de nouveaux et nouvelles enseignant-es. Il faudrait donc la réformer.

Après des dizaines d'années de sape de l'École, de réduction des moyens (la part du PIB français alloué à l'éducation est significativement inférieure à celle de nombreux autres pays), de baisse des salaires dégradant les conditions d'apprentissage de nos élèves et de travail des personnels rendant le métier moins attractif, la réponse est toujours la même sous couvert de fausses « innovations », c'est plus d'autonomie ou de proximité avec le capitalisme et le monde de l'entreprise, une école qui se libéralise, qui se territorialise, qui se privatise en mettant personnels, services, établissements en concurrence.

Ce ne sont pas les bonnes réponses. La FSU, s'y oppose et s'y opposera avec les personnels et les usager-es. Elle rappelle son engagement au quotidien notamment aux pires moments de la crise sanitaire qui a montré à quel point notre pays était frappé par la désindustrialisation et avait besoin de services publics à tous les niveaux : éducation, santé, recherche, etc. En mars 2020, notre département, fut le premier touché et a subi les vertiges qui seront ceux de tout un pays quelques semaines plus tard. Écoles, services, collèges, lycées furent touchés et notre chair d'enseignant-e fut attaquée avec l'emploi massif de l'oxymore de « l'enseignement à distance ». Durant des mois, notre fédération s'est mobilisé-e, souvent seule, en faveur d'un accès prioritaire aux vaccins, de l'obtention de masques de qualité, du paiement des heures pour l'accueil des enfants de soignant-es, des protocoles clairs, cohérents, applicables dans des délais réalistes et en phase avec un bâti scolaire bien souvent usé, parfois amianté, mal isolé où il est difficile de renouveler l'air ambiant.

A une crise climatique qui s'accroît, s'ajoute la crise sanitaire, il est donc urgent de prendre en compte les questions d'hygiène, de santé, de sécurité au travail, de qualité de vie au travail pour les agent-es comme pour nos usagers, les élèves. Après des mois de sécheresse, une réflexion doit notamment s'ouvrir dans les lieux de travail sur l'isolation, la végétalisation des écoles, services et établissements, la débitumisation des cours de récréation, l'usage de l'eau, etc. Qu'en est-il dans notre département ? Quelles initiatives ont été prises ?

Pour beaucoup d'écoles et d'établissements de notre département, la rentrée fut chaotique par une gestion trop tardive et à flux-tendu des affectations sur des postes complets et sur des compléments de services. La DSDEN de l'Oise a entrepris une démarche de centralisation de la gestion des TRS. Cela ne fonctionne pas. Ce n'est pas grave, il est possible de remettre en place un fonctionnement de proximité. C'est ce que nous continuons de vous demander en matière d'affectation des TRS comme d'autres missions.

Le président parle de l'école du futur car il a abandonné l'école du présent. En effet, oui, il manque des professeur-es dans le département et pour pallier cette pénurie, on dégrade les conditions de travail des personnels en leur demandant de prendre les classes sans prof en heures supplémentaires ! C'est cela la vraie rentrée, une rentrée où il

manque aussi des AED, des AESH, des PSY-EN...

La FSU est également surprise que les collègues exerçant sur 3 établissements sont bien plus nombreux que ce qui nous avait été annoncé en mars. L'axe 4 du projet académique Ambitions 2025 s'intitule pourtant *Soutenir les personnels et favoriser leur développement professionnel* et l'un des leviers pour atteindre cet objectif porte lui comme titre *Soutenir les personnels et favoriser leur bien-être*. Vous comprendrez, madame l'inspectrice, que cela heurte des personnels qui ne se sont jamais autant sentis méprisés !

La FSU tient également à vous rappeler qu'il y a des textes réglementaires qu'on ne peut enfreindre. Ainsi, l'article 6 de l'arrêté du 19 mai 2015, modifié par l'article 4 de l'arrêté du 16 juin 2017 : "Outre la dotation horaire correspondant aux enseignements obligatoires, une dotation horaire, sur la base de trois heures par semaine et par division, est mise à la disposition des établissements qui en arrêtent l'emploi conformément à l'article D. 332-5 du code de l'éducation et dans les conditions prévues aux alinéas II et III de l'article D. 332-4. Cette dotation horaire attribuée à l'établissement lui permet de favoriser le travail en groupes à effectifs réduits et les interventions conjointes de plusieurs enseignants. En outre, elle peut être utilisée pour proposer un ou plusieurs enseignements facultatifs. » Aussi la FSU continue-t-elle de dénoncer le fait que les ouvertures de divisions s'accompagnent d'un octroi d'heures aléatoire, comme elle l'a fait dès le 30 juin, par le biais d'une pétition qui a recueilli 136 signatures.

Enfin, la FSU vous demande un point précis sur les expérimentations menées dans les différents collèges du département, expérimentations qui se font sans aucun cadre précis ; or, différencier le fonctionnement de chaque collège, c'est renforcer la mise en concurrence des établissements et des personnels contre laquelle se bat et se battra la FSU !

Salaires, postes, moyens, reconnaissance, formation, la FSU reste plus que jamais engagée au service des personnels, des élèves, de l'École. Elle appelle notamment les personnels à l'action avec une première journée de grève interprofessionnelle le 29 septembre pour faire entendre la voix de l'École, du service public et des personnels qui la font vivre au quotidien.